



MOTION

*Monsieur le Directeur des
ressources humaines
Sous couvert de
Monsieur le Directeur du SiAé
Madame la Directrice de l'AIA*

Clermont-Ferrand, le 17 septembre 2020

Monsieur,

Au titre de cette nouvelle journée de mobilisation nationale, nous sollicitons toute votre attention sur les questions sociales.

Au-delà de nos retraites, les salariés se mobilisent pour un choix de société et pour défendre un service d'état qui prend soin du public et de ceux qui le font vivre.

Le gouvernement, la majorité parlementaire et l'ensemble de ses Ministres nous ont vendu les mérites d'une réforme des retraites juste et équitable... mais ils restent incapables d'en vanter les effets positifs. Alors que ces derniers mois, l'indicateur phare de la réforme, à savoir, le PIB a fortement chuté, le projet prévoit toujours d'annexer les points sur cette même valeur. Quid également de nos salaires et acquis du SIAé qui sont désormais loin d'être attractifs, et ce depuis plusieurs années.

La mobilisation forte de nombreux secteurs professionnels depuis le 5 décembre a d'ores et déjà permis d'affirmer le soutien de la population, sondages après sondages.

Le gouvernement doit répondre aux signaux lancés dans notre pays par des mesures concrètes garantissant à chacun le droit de vivre dignement, y compris à la retraite, qu'il s'agisse des agents du service public ou du secteur privé.

La Cgt apporte tout soutien aux salariés des entreprises qui ont choisi de faire de la crise un argument de liquidation subissant une stratégie qui a fait ses preuves en matière de casse sociale : injecter de l'argent directement dans le capital plutôt que pour les salariés ou les ménages.

Dans cet engagement pour une société solidaire, le personnels aujourd'hui rassemblés exigent l'ouverture de véritables négociations :

- **En matière de salaire et donc cotisations sociales :** Augmentation générale des salaires avec : un SMIC à 1800€ brut, le rétablissement des décrets salariaux des Ouvriers de l'État et le paiement des sommes dues équivalent à une augmentation de 30% des salaires, le dégel du point d'indice, un déroulement de carrière approprié à la population de chaque catégorie professionnelle, la suppression des abattements de zones et l'application de l'égalité salariale, homme/femme, notamment chez les cadres, fonctionnaires et contractuels à poste égal. Comme le prévoit les circulaires d'application du RIFSEEP, la mise en œuvre

immédiate de la clause de revoyure pour l'ensemble des agents fonctionnaires.

- **En matière de missions, recrutements et formation:** Renforcer le rôle régalién de nos établissements en stoppant la mise en concurrence avec les industriels privés français et étrangers, notamment sur le MCO aéronautique militaire. Attribution des nouvelles flottes prioritairement au secteur étatique, mais aussi avec la création d'une filière étatique de déconstruction aéronautique militaire. Embauches dans toutes les professions afin de compenser les départs naturels et de pérenniser tous les sites. Embauche de tous les apprentis formés dans nos établissements. Réouverture des écoles de formation du MINDEF et prise en compte des années d'étude dans le calcul de la pension.
- **En matière de stabilité du statut:** Rétablissement de l'ensemble des professions éligibles au statut d'ouvrier de l'état, mais aussi avec la reprise des recrutements de TSO, des recrutements sur concours, l'abandon des dispositifs d'individualisation des salaires, un plan massif de titularisation, la ré-internalisation de la sous-traitance avec embauche sous statut de tous les salariés sous-traitants qui le désirent.
- **En matière de retour à la contribution :** Une retraite à taux plein à 60 ans pour tous. La reconnaissance de la pénibilité au travail avec l'aménagement des fins de carrière et un droit au départ anticipé à 55 ans pour les ouvriers de l'État et pour les métiers les plus pénibles.
- **En matière de conditions de travail :** Création d'un CHS-CT de réseau du SIAé qui puisse intervenir à tous les niveaux (sous-traitance comprise).

Monsieur le directeur, nous ne voulons pas de statu quo et vous savez pertinemment que la CGT a des propositions, au niveau du ministère des armées comme au niveau interprofessionnel, pour que les salariés et retraités aient un avenir serein.

Dans de nombreuses entités du ministère des armées, les personnels sont fatigués de l'accumulation de discours de leurs dirigeants qui se traduisent en permanence par des régressions dernières en date le rétablissement du jour de carence et le passage en maladie professionnelle du covid pour les seuls personnels soignants.

Par le biais de cette motion nous vous demandons l'ouverture de réelles négociations pour l'amélioration du quotidien professionnel de nombreux agents et sous-traitants en prenant compte tout les aspects qu'ils soient d'ordre financier, de ré internalisation, de recrutement et de conditions de travail.

A Clermont, le 17 septembre 2020

